

Plan d'urgence biodiversité et Cour Européenne de l'Environnement

L'engagement : Nous savons qu'une Europe de la biodiversité est une Europe plus résistante et résiliente. Notre mission n'est pas seulement de sauver la biodiversité de l'Europe de son déclin actuel, mais aussi de célébrer la valeur intrinsèque de la vie et d'exprimer la solidarité intergénérationnelle en offrant des opportunités aux générations futures. Afin d'honorer cette vision, nous nous engageons à accroître la contribution européenne au maintien et à la restauration de la nature et de la biodiversité au sein du réseau Natura 2000 des zones protégées, des territoires à haute valeur naturelle et de tous les corridors écologiques et zones tampons nécessaires.

Objectifs : Protéger la santé des européens en luttant contre la pollution de l'air et en accélérant la transition agricole vers une alimentation saine pour tous, débarrassée des pesticides. Interdire l'utilisation de toutes les substances chimiques considérées comme des perturbateurs endocriniens qui empoisonnent les européens.

Quelle urgence ?

- Urgence absolue par rapport à l'effondrement de la biodiversité mondiale. La propre survie de l'espèce humaine dépend du maintien des écosystèmes et des chaînes de biodiversité (alimentation, peuplement des océans, services rendus par la nature...)
- Les études s'accroissent sur la participation de l'agriculture conventionnelle chimique à la 6ème extinction de masse de la biodiversité : - 33 % d'oiseaux en France, - 75 % d'insectes en Europe...

Ce que nous proposons :

- Créer une cour européenne de l'environnement pour garantir aux générations futures le droit à vivre dans un environnement pérenne.
- Faire reconnaître le crime d'écocide, c'est-à-dire une destruction des milieux naturels, ce qui permettra de poursuivre en justice toute entreprise ou individu mettant délibérément ou par négligence en danger l'intégrité des milieux naturels.
- Faire reconnaître la responsabilité des pollueurs, dans des scandales sanitaires et environnementaux tels que le chlordécone aux Antilles. La mobilisation des nouveaux outils législatifs et juridiques que nous voulons créer permettront également de mener le combat sur les boues rouges dans le parc national des Calanques à Marseille, ou en Guyane contre le projet de la Montagne d'Or.
- Interdire les méthodes de pêche industrielle non sélectives comme le chalutage en eaux profondes.
- Récuser toute tentative de créer un nouveau marché de droits à détruire la biodiversité à l'instar du marché Carbone autorisant le droit à polluer.